

BULLETIN OFFICIEL DES ARMEES



Edition Chronologique n°32 du 12 août 2011

PARTIE PERMANENTE
Etat-Major des Armées (EMA)

Texte n°5

ARRÊTÉ N° 3383/DEF/DCSCA

portant dissolution du foyer du détachement de la 13e base de soutien du matériel de l'armée de terre à Moulins (Allier).

Du 10 juin 2011

DIRECTION CENTRALE DU SERVICE DU COMMISSARIAT DES ARMÉES : *bureau* : « réglementation ».

ARRÊTÉ N° 3383/DEF/DCSCA portant dissolution du foyer du détachement de la 13^e base de soutien du matériel de l'armée de terre à Moulins (Allier).

Du 10 juin 2011

NOR D E F E 1 1 5 1 2 4 7 A

Références :

Code de la défense - Partie réglementaire, III.
Arrêté n° 198/DEF/DCSCA du 18 janvier 2011 (BOC N° 4 du 28 janvier 2011, texte 8 ;
BOEM 135.2, 145.1, 724.1.2).

Texte abrogé :

Arrêté n° 880 du 20 novembre 2001 (BOC/PA, 2001, p. 6113).

Classement dans l'édition méthodique : BOEM 707.2

Référence de publication : BOC N°32 du 12 août 2011, texte 5.

Le ministre de la défense et des anciens combattants,

Vu le code de la défense - Partie réglementaire III, notamment son article R. 3412-6. ;

Vu l'arrêté n° 198/DEF/DCSCA du 18 janvier 2011 portant changement de dénomination du cercle mixte du 92^e régiment d'infanterie à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme),

Arrête :

Art. 1er. Le foyer du détachement de la 13^e base de soutien du matériel de l'armée de terre à Moulins (Allier) est dissous à compter du 1^{er} juillet 2011.

Art. 2. Les biens, droits et obligations de ce foyer sont dévolus au cercle Desaix de la base de défense de Clermont-Ferrand.

Art. 3. L'arrêté n° 880 du 20 novembre 2001 ⁽¹⁾ portant création du foyer de détachement de la 13^e base de soutien du matériel de l'armée de terre à Moulins (Allier) est abrogé.

Art. 4. Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel des armées*.

Pour le ministre de la défense et des anciens combattants et par délégation :

*le commissaire général de 2^e classe,
directeur central adjoint du service du commissariat des armées,*

Jean-Pierre LAROCHE DE ROUSSANE.

(1) BOC/PA, 2001, p. 6113.